Dans la Capitale

Pêche de la petite morue

A Ottawa comme partout ailleurs les gourmets font leurs délices de la petite morue communément appelée "petit poisson." Il est reconnu que celui provenant des chenaux, de Trois-Rivières est le meilleur de tous les petits poissons offerts en vente sur nos marchés ; mais il est aussi beaucoup plus rare à Ottawa et lorsqu'il y arrive les prix en sont assez élevés que la plupart préfèrent s'en passer ou achèter celui qui est importé de Chatham qui se vend très à bon marché et dont le goût est loin d'être aussi délicat.

La pêche du petit poisson se fait depuis le jour de Noël jusqu'au 22 janvier environ. à Québec, c'est alors que ce petit voyageur remonte le fleuve et vient se cantonner dans les chenaux, à l'embouchure de la rivière St Maurice, près de Trois-Rivières. Les habitants du cap de la Madeleine, de Champlain et de Batiscan, paroisses voisines, situées sur les bords du fleuve, se livrent à cette pêche tous les hivers. Il s'en prend aussi quelque peu aux Grondines. C'est un courant, qui suit la côte nord du fleuve et vient s'arrrêter dans les bouches du Saint Maurice. Cette pêche demande un travail considérable. On pratique des barrières sous la glace afin de diriger la course du poisson qui va se jeter dans les filets du pêcheur. On le prend alors en assez grande quantité. Cette industrie doit rapporter $30,000 à $40,000 tous les hivers, Ce poisson, qui est très populaire en Canada, se vend avec beaucoup de facilité aux Etats-Unis.

Association conservatrice

L'assemblée annuelle des jeunes conservateurs a été tenue mercredi soir à leur salle, rue Rideau. Voici le résultat de ces élections :

Président—Wm Northwood.
1er Vice Président—R Dawson ;
2e Vice Président—J Bruce.
Secrétaire—W C Teague ; Assistant Secrétaire—J Peck.
Trésorier—R A Crough.
Caissier—T H Morgan.
Comité Exécutif—W Carson, J Davis, Wm Truman, Wm Smith, W Northwood, R A Crouch, W Teague, R Dawson et J Peck.

Changement

Le département des postes a fait faire un changement dans les heures de la visite des boîtes aux lettres sur les rues. Au lieu d'une visite le matin et deux l'après-midi, comme précédemment, la visite se fait maintenant l'après-midi seulement, à 2.30 heures, 6.15 heures et 9 heures p.m., afin de s'accorder avec les heures de départ des malles en destination de Montréal, Toronto et Winnipeg.

Funérailles

Les obsèques de l'épouse du sergent de police Vizard ont eu lieu ce matin. Les membres du corps de police, confrères de M. Vizard y assistaient. Ces derniers ont envoyé à la maison mortuaire hier, comme marque de sympathie pour la défunte, une magnifique couronne de fleurs qui fut déposée sur la tombe.

Pas de licences

Lundi, le magistrat aura à entendre sept causes pour vente de bois son sans licence ; la plupart des comparaissants sont des propriétaires de petits débits qui, paraît-il, exercent cette pratique depuis longtemps.

Accident

Hier après-midi, vers les 5 heures, au moment ou la voiture de feu de la station No. 5 se rendait au lieu désigné par l'alarme, à toute vitesse, une petite fille d'une dizaine d'années du nom de Bourque, qui traversait la rue Cumberland avec sa mère, fut frappée par la voiture et traînée une assez longue distance. Heureusement, l'enfant en fut quitte par une légère égratignure à la jambe. Les pétons ne sauraient jamais trop faire attention lorsqu'ils voient arriver les voitures de feu, dont les chevaux sont toujours lancés à fond de train et cela avec raison. Dans l'accident d'hier dont les suites auraient pu être beaucoup plus graves, les conducteurs de la voiture ne sont aucunement à blâmer.

Incendie

Hier après-midi, vers les 4.30h. l'alarme appelait les pompiers sur la rue Water à l'encoignure de la rue King. Les hommes de la brigade à leur arrivée s'aperçurent que le feu venait de se déclarer dans une petite bâtisse en bois dont un côté était occupé par une famille du nom de Hamelin tandis que le côté où le feu a originé était inhabité et subissait actuellement des réparations.

En peu d'instant, les pompiers du No 5. furent en position de combattre l'élément destructeur et les puissants jets d'eau qui furent lancés sur les flammes ne tardèrent pas à maîtriser l'incendie. La seule bâtisse qui a subi des dommages a donc été celle ou le feu a originé. Comme en toutes occasions, d'ailleurs, les pompiers se sont montrés pleins d'énergie et ont une fois de plus réussi à contrôler un feu qui aurait pu prendre de grandes proportions

La Révd Sœur de la Nativité

La réligieuse du monastère du Précieux Sang, dont nous avons annoncé hier la mort était âgée de 51 ans. Le nom de famille de la défunte était Adèle Bissonnette, en religion Sœur Marie de la Nativité.

Elle était entrée au monastère à St Hyacinthe dans les premiers jours de fondation de cette communauté dont on ne saurait trop louer le but ; la sœur de la Nativité n'était âgée alors que de 25 ans ; c'est dire qu'elle a passé la plus grande moitié de sa vie dans le monastère se soumettant à toutes les épreuves de la vie austère du cloître avec une abnégation et un dévouement que seule la religion peut donner la force et le courage de supporter. En un mot, la vie de la regrettée défunte fut des plus édifiantes et digne de l'admiration de toute la communauté qui déplore amèrement la perte qu'elle vient de faire.

La sœur de la Nativité n'était pas veuve à Ottawa lors de la fondation du monastère du Précieux Sang ici, son arrivée en notre ville ne date que du mois de septembre dernier alors qu'elle arrivait de la maison de Toronto. Durant la longue et pénible maladie de Sa Grandeur Mgr Larocque, évêque de St Hyacinthe, la révérende sœur de la Nativité fut l'une de celles qui ne quitta pas le chevet de l'illustre malade dont la mort a causé un deuil général.

On attribue la mort de la défunte à une maladie de cœur.

Demain matin à 7 heures, un service sera chanté dans la chapelle du monastère pour le repos de l'âme de la défunte après quoi aura lieu un second service qui sera chanté par Sa Grandeur Mgr Duhamel à 8 heures à la Basilique.

Les restes mortels de la religieuse seront ensuite transportés dans le charnier du cimetière Notre-Dame, l'inhumation ne pouvant avoir lieu que le printemps prochain.

Indisposé

Nous apprenons que le Rév. M. Prud'homme, curé de Ste Anne, souffre depuis quelques jours d'une violente névralgie.

Obituaire

Nous apprenons avec regret la mort de l'épouse bien-aimée du Dr Alf Savard, arrivée à 3h ce matin. La défunte était la fille de M. Hurteau, ex-député de l'Assomption.

Nous offrons à M. le Docteur Savard, et à toute la famille de la défunte, nos plus sincères condoléances et l'expression de nos plus profondes sympathies. Le même sentiment de chagrin sera partagé par tous ceux qui ont connu les grandes vertus de celle qui vient de dire adieu aux choses d'ici-bas ! Le décret inexorable de la Providence enlève à un époux éploré, la compagne qui faisait le charme de son foyer et le bonheur de sa vie, à un enfant, une mère très aimante et très dévouée, à une nombreuse famille, une parente affectionnée, à la société, l'un des types les plus parfaits de la femme chrétienne.

Saison théâtrale

La saison théâtrale sera virtuellement ouverte à dater de ce soir ou sera représenté "Our Angel" par l'actrice de renom Lizzie Evans.

Lundi et mardi, les 23 et 24, le comédien Chs. T. Parsloe apparaîtra à la salle du grand Opéra puis l'on annonce pour les 27 et 28 courant la première apparition à Ottawa de l'artiste incomparable Frankie Kemble, supportée par une compagnie de comédiens de premier ordre.

Personnel

MM. D. Girouard, député de Jacques Cartier aux communes, W. J. Poupore, député de Pontiac à la législature de Québec et L. Delorme, greffier de l'assemblée législative sont aujourd'hui à Ottawa.

M. Delorme se rend aujourd'hui à Aylmer ; il est porteur de tous les documents de la dernière élection dans le comté d'Ottawa.

M. Wm. Geo. Fee, du "Empire" de Toronto est au Grand Union Hôtel.

Institut Canadien

A la séance de cet Institut, tenue hier soir, il a été décidé d'accepter l'usage de la salle de l'Orphelinat St Joseph pour les séances du cercle des familles de l'Institut, dont la première sera donnée le 29 courant. Il est probable que le Rév. P. Finiâtre sera le premier conférencier.

Concours

Le concours des raquetteurs de la ville pour la coupe a été fixé au 3 février prochain et promet d'être très intéressant. Les différents clubs sont à se préparer en conséquence et la contestation sera des plus vives Actuellement la coupe est entre les mains du club du 43e bataillon.

Le "Frontenac"

Les membres du club de raquettes "Frontenac" sont à faire tous les préparatifs pour leur dîner annuel qui aura lieu le 26 courant (jeudi prochain) chez M Charron, dans l'Isle Kettle ou O'Neil On promet de l'agrément à tous les invités de cette fête d'hiver.

Une question

Pourquoi la société protectrice des animaux, qui ne se gêne pas de faire tuer les chevaux atteints de la gourmes, ne sévirait-elle pas contre les attelages de chiens qui sont en nombra aussi considérable actuellement dans la capitale qu'à St Sauveur de Québec, il y a une vingtaine d'années ?

Nous sommes d'avis qu'un chien n'est pas un animal qui devrait être attelé comme un cheval et surtout maltraité comme le sont par leurs jeunes propriétaires la plupart des pauvres chiens que l'on force à traîner de lourdes charges quand ce n'est pas le propriétaire lui-même, le plus souvent un grand flandrin, qui se fait charroyer d'une extrémité à l'autre de la ville sur un traîneau.

Nous croyons que les chiens méritent d'être protégés contre la cruauté, comme les autres animaux et nous ne voyons pas pourquoi, dans une ville civilisée comme Ottawa, on tolère encore les attelages de chiens qui sont une véritable disgrâce, ni plus ni moins.

Notes civiques

Son Honneur le maire a convoqué une réunion du Conseil pour lundi prochain. On croit que la question la plus importante qui sera soumise à cette occasion sera celle de l'annexion

Le comité du Feu et de l'Eclairage a eu une seconde réunion cette après-midi à 4 heures. Comme on n'a pu s'entendre hier pour la nomination d'un président à ce comité il est probable que le choix en sera fait aujourd'hui.

Le travail des comités commencera la semaine prochaine.

A travers la ville

On dit que la diphtérie fait des ravages a Plantag

Le froid est encore très vif aujourd'hui malgré que la température soit superbe.

Un nombre considérable de dames et messieurs sont allés depuis hier prier près de la dépouille mortelle de la révérende sœur de la Nativité, au couvent du Précieux Sang, où le corps repose en arrière des grilles du cloître.

Des ouvriers sont à couvrir en tôle galvanisée l'arrière partie d'une spacieuse bâtisse en bois sur la rue Clarence, afin de prévenir les dangers de feu.

Les chemins ne sont pas en très bon état à la campagne depuis la récente tempête de neige.

Le chef de police a reçu une lettre d'une femme du nom de Maggie Murphy de Chicago, demandant des informations au sujet de Henry Murphy, son oncle, qui a demeuré à Ottawa il y a 35 à 40 ans alors que notre ville s'appelait Bytown.

Une tinette de beurre à été enlevée du coin de la rue Théodore et Friel; la tinette contenait près de 30 livres. On a retrouvé plus tard la tinette vide sous la neige au coin des rues Chapelle et Stewart.

L'un de ces soirs derniers il a été volé une somme de $16 de la résidence de M. Denny Egan à Ashburham Hull. Les filous avaient enfoncé la fenêtre pour arriver à leur coupable dessein.

Les souscriptions pour l'achat de nouveaux autels pour l'Eglise St Jean Baptiste sont nombreuses et les Révds PP. sont très heureux du beau succès qui couronne cette œuvre.

COURRIER DE HULL

Par acclamation

MM. R. H. Conroy, Wm. Allen et W. J. McCaghen ont été élus conseillers pour Hull sud par acclamation pour l'année courante.

Rond à Patiner

Le rond à patiner sur le lac Aylmer est chaque jour et le soir surtout, le rendez-vous des jeunes gens du village qui s'y amusent tout en prenant un exercice des plus salutaires. On parle de plusieurs parties de patinage et mascarades durant les beaux soirs de l'hiver.

En Progrès

M. John Bourque, résidant au Désert rapporte que les opérations de la coupe du bois dans les divers chantiers sont très florissantes. La neige est en abondance suffisante pour permettre le charroyage à travers d'excellents chemins.

Le bureau de poste

D'après le rapport annuel de l'honorable ministre des travaux publics le nouveau bureau de poste qui vient d'être terminé à Hull a coûté la somme de $26,442.27. Le loyer et l'aménagement du bureau temporaire dans la maison de M. le notaire Desjardins a coûté $468.02.

La mairie

La question de la mairie agite passablement les esprits à Hull depuis que la lutte électorale est terminée. Bon nombre attendent avec anxiété la séance de lundi afin de savoir quel sera l'heureux candidat dont le nom sortira de l'urne électorale.

Gelé

Un jeune homme du nom de Feuton, qui traversait à Ottawa sur la glace hier, s'est gelé les mains assez sévèrement. Il a été mis sous les soins du Dr Valade à son arrivée à Ottawa.

En raquettes

La pointe à Gatineau a eu hier soir la visite d'un certain nombre de raquetteurs qui ont passé quelques heures dans ce joli village.

Milliers de piastres

Plusieurs mille piastres ont été payées comme taxes au trésorier de la cité de Hull durant la semaine dernière. Cette augmentation soudaine est due au fait que personne ne pouvait voter sans avoir payé le plein montant de ses taxes.

Travaux

Les travaux de fondation les nouvelles scieries de MM Hurdman & Cie sont poussés avec activité de façon à ce que le travail soit complété avant les premiers dégels du printemps.

Beau calcul

On estime que lorsque l'Aqueduc de Hull sera en pleine opération, les revenus annuels que retirera la ville de cette source seront de $11,000.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE

Vendredi, 20 janvier—Le seul occupant de la boîte, ce matin, est un nommé Napoléon Lépine qui a été trouvé ivre dans sa voiture ; pour cette pécadille, Son Honneur exige la rénumération modique de $3 et $2 de frais.

George Mice pour avoir conduit son cheval à une allure immodérée sur la rue Rideau (champ de course d'occasion pour plusieurs) est condamné pour ce délit à $3 d'amende. Le constable McLaughlin est le déposant dans cette cause.

Alf. Crombs, pour avoir laissé son cheval non attaché, $2 d'amende sans frais.

M. J. B. C. Dunn est le seul agent autorisé a prendre des annonces pour "Le Canada."

Bourse de louage d'Ottawa.

G. GRATTON, - - Propriétaire

68, Rue Queen, Ottawa.

P. S.—Communication téléphonique (Wallace & Bell) Tous ordres exécutés promptement.

A NOS DEBITEURS

La Société de Publicité qui publiait le *Canada* ayant résolu de se dissoudre, tous ceux qui lui sont en dettes sont requis de payer immédiatement.

Des comptes vont être expédiés à tous les débiteurs, et, à défaut de paiement sous court délai, ils seront mis entre les mains d'un avocat.

Prière d'éviter des frais et d'adresser toute remise d'argent au soussigné.

Par ordre,
Ed. Chateauvert,
secrétaire-trésorier.
414 rue Sussex.

Ottawa, 25 novembre 1887.

Demandé

10 ou 15 femmes pourraient trouver de l'ouvrage à la pièce ; bons gages et travail constant durant l'année.

S'adresser au No. 237, rue Cumberland.

Importantes limites à bois à vendre

Les limites suivantes situées dans le district de Kippewa, Province de Québec, sont offertes en vente.

Nos. 176 à 181 de 1873 74, de 50 milles carrés chaque. Nos. 182 à 120 de 1873-74, de 30 milles carrés chaque. Nos, 191 à 193 de 1873 74, de 50 milles carrés chaque, Total, 720 milles carrés, plus ou moins.

Ces limites n'ont jamais été exploitées et le bois peut en être extrait facilement par la voie des rivières Des Quinzes et Kippewa. S'adresser à Richard Nagle, Ottawa ou John Ross & Co, Québec. 13 1 88 6i

La clef du Ciel

Se trouve à St Sauveur parmi les affaires de conscience qui soutiennent l'âme pendant les terribles épreuves d'ici bas, pour lesquelles on doit bien se préparer avant qu'il soit trop tard. Montres, joncs de mariage et bijoux à grande réduction de prix, garanties chez

H. H Norez,
No. 30, rue Rideau

Atelier de peintre

MM. les marchands et autres qui désireraient faire exécuter une jolie enseigne d'un patron nouveau et du dernier goût, de même que des travaux se rattachant à la branche de peinture, décorations extérieures et intérieures de maisons, magasins. fresques, ornements de fantaisie, blanchissage, etc., ne devront pas manquer de donner leur ordre à l'établissement de M. Ed. Limoges, No. 167 rue de l'Eglise, où tout travail est garanti et fait sous la surveillance du maître par des ouvriers de première classe.

19 Nov. 1 an

ADMINISTRATOR'S NOTICE TO CREDITORS.

The creditors of Joseph David Elzear Pilon, late of the City of Ottawa, in the county of Carleton. civil service clerk, deceased, and all others having claims against his estate are hereby notified to send by post prepaid or otherwise deliver to L. A. Olivier, the solicitor undersigned at No. 569, Sussex street, Ottawa, on or before Thursday, the 2nd day of February next, their christian names and surnames, addresses and description, the full particulars of their claims, a statement of their accounts and the nature of securities (if any) held by them ; and in default whereof and immediately after the 2nd day of February, the assets of the said deceased will be distributed amongst the parties entitled thereto having regard only to claims of which notice shall have been given as above required. And this notice being given under the provisions of the statutes of Ontario 46 Vic. cap. 9, the administrators will not be liable for the said assets or any part thereof to any person of whose claim notice shall not have been received by said solicitor at the time of such distribution.

MARIE OLYMPE PILON,
Administrator.

L. A. Olivier
569, Sussex Street, Ottawa.
Solicitor for administrators.
Dated at Ottawa the 10th day of January, 1888.

Ed. O'Leary,

No. 514, RUE SUSSEX.

L'assortiment le meilleur, le mieux choisi et à plus bas prix à Ottawa, de Hardes faites et articles de toilette pour messieurs. Pour l'élégance et le fini dans les habillements on est prié de juger par une visite.

Ottawa, 19 Nov. 1887—1m.

UNION St. JOSEPH

L'épouse de M Samuel Bouchard, membre de l'Union St. Joseph étant décédée avis est par le présent donné que la contribution de 10 centins est maintenant due et que cette contribution doit être payée à la société d'ici au 17 février 1888.

Par ordre.
FRS. LOYER,
Sec. Arch.

Ottawa, 17 Janvier 1888.

EXECUTORS NOTICE TO CREDITORS

The creditors of Adèle Loyer, late of the City of Ottawa, in the County of Carleton, widow, deceased, and all others having claims against her estate are hereby notified to send by post prepaid or otherwise deliver to L. A. Olivier, the solicitor undersigned at No. 569, Sussex street, Ottawa, on or before Saturday, the 4th day of February, next their christian names and surnames, addresses and description, the full particulars of their claims, a statement of their accounts and the nature of securities (if any) held by them, and in default whereof, and immediately after the said 4th day of February, the assets of the said deceased will be distributed amongst the parties entitled thereto having regard only to claims of which notice shall have been given as above required. And this notice being given under the provisions of the statutes of Ontario, 46 Vic. cap. 9, the executor will not be liable for the said assets or any part thereof to any person of whose claim notice shall not have been received by said solicitor at the time of such distribution.

ADOLPHE DUPUIS,
Executor.

L. A. OLIVIER,
569, Sussex Street, Ottawa.
Solicitor for the executor.
Dated at Ottawa, the 10th day of January, 1888.

Restaurant Medas

61 RUE YORK.

Ottawa.

Le meilleur choix de Liqueurs, Vins et Cigares

Toujours en mains.

H. GALLIEN,

Propriétaire

24 12 87—1m

Voitures de Place de 1ère Classe

Communication téléphonique en tout temps.
No. 266, rue St. PATICE, OTTAWA.
GUSTAVE RICARD.

A VENDRE

Deux maisons, une à trois logements située sur la rue Bolton, et l'autre en face du quai de la Reine, connue sous le nom de Peerless Hôtel. Pour plus amples informations s'adresser à T. Bellemare, No. 520 rue Sussex, Ottawa.

Compagnie de Téléphone D'OTTAWA.

Aux citoyens d'Ottawa et des faubourgs

La Compagnie soussignée ayant fait l'acquisition du plan de la Compagnie de Téléphone Wallace, de cette ville, se propose d'introduire un système de Téléphone sans égal. Le personnel de la compagnie est à lui seul une garantie du succès. Il dépendra donc des citoyens de décider quand aura lieu l'inauguration d'un nouveau mode téléphonique d'un accès plus façile que celui actuel.

Les prix proposés pour la ville sont les suivants :

Téléphone avec registre $12 par an et 3 centins par appel pour les premiers 50 appels ; 2 centins pour les 30 suivants, et 1 centin pour tous les autres au-dessus de 80.

$20 par an sans régistre.

50 Stations de Téléphone avec messagers seront établis dans la ville et les faubourgs. Les bas prix de 5 centins faciliteront toute personne ayant affaire avec son epicier, boucher, pharmacien, marchand de nouveautés, médecin, avocat et tous autres généralement.

Les marchands ne sauraient perdre l'avantage qu'ils ont de se trouver en communication directe avec leurs pratiques pour la somme de $20 par année.

Cet arrangement nouveau prendra effet le 1er JANVIER 1888.

Nos patentes sur le régistre ont une vaste étendue et aucune autre compagnie de Téléphone ne peut en faire usage.

Avantages spéciaux pour les localités en dehors de la ville.

Les agents passeront à domicile pour votre souscription.

Pour plus amples détails s'adresser à

La Compagnie de Téléphone d'Ottawa,

137 RUE QUEEN

Ottawa, 17 jan. 1888—1s.

Vente de propriétés de valeur

Les soussignés ont reçu instruction d'offrir en vente les propriétés suivantes, viz :

Partie No. 1—Lot No. 11, dans le bloc B, du côté est de la rue Duke, dans la cité d'Ottawa, sur lequel est érigé une construction en bois à deux étages, connue sous le nom de "Victoria Hotel," et toutes les dépendances nécessaires de même que deux entrepôts, façade en briques avec logements au-dessus des magasins.

Partie No. 2—Lot No. 20, dans le bloc F, au coin des rues Orégon et Broad, sur lequel est érigé une spacieuse maison en bois à deux étages, ayant front sur la rue Orégon et trois maison à une et une étage et demie, ayant front sur la rue Broad.

Partie No 3—Lot No. 21 dans le bloc F, du côté sud de la rue Orégon, sur lequel sont érigées quatre maisons en bois à deux étages.

Partie No. 4—Lot No. 10, sur le côté est de l'Avenue Victoria, (Côte Primrose)

Pour conditions et détails,
S'adresser à
PERKINS & FRASER,
Avocats, 86 rue Sparks,
Ottawa.

FEUILLETON DU "CANADA."

No. 45

LE MARI DE MARGUERITE

XVI

LE COUSIN JEROME

Suite.

Son charmant visage était pâle et amaigri, une expression morne et triste avait remplacé l'expression d'espièglerie habituelle autrefois à ses grands yeux gris. Mais malgré tous ces changements, elle était toujours belle d'une beauté adorable rehaussée encore par le sombre paysage qui l'entourait.

Tout à coup, l'attention de Marguerite fut attirée par l'approche d'un homme qui marchait à grands pas sur la route.

—Oh ! mon Dieu ! s'écria-t-elle en portant la main à son cœur cette taille..... cette marche...

Il s'avançait toujours : le cœur de la jeune femme battait à lui rompre la poitrine..... Au bout de deux minutes, il était debout devant elle et lui présentait ses deux mains à la fois.

—Marguerite !

—Jérôme !

Et pâle, demi-évanouie, elle fut obligée de s'appuyer à la barrière pour ne pas tomber.

—Ainsi nous nous rencontrons encore, dit le jeune avocat en tenant toujours les mains de sa cousine dans les siennes, Oh ! Marguerite ! Marguerite !

A cet accent de reproche qu'elle comprenait trop bien, elle se couvrit le visage de ses deux mains et fondit en larmes.

—Epargnez-moi, Jérôme, dit-elle ; j'ai mal agi, je le sais, mais j'ai tant souffert.....Dieu sait combien cher j'ai payé un moment de folie... Ah, je mérite mon pardon, allez !

—Oui, dit-il en parlant lentement et en accentuant chaque parole, oui je vois que vous avez souffert..... Vos traits sont pâles, défaits, et je vois des restes de larmes dans vos yeux. Vous étiez près de nous Marguerite, et vous auriez dû être plus heureuse encore avec moi.

—Oh ! taisez-vous, Jérôme, dit-elle. Parlez-moi de grand-papa. Vous arrivez directement de la Virginie, n'est-ce pas ?

—Directement.

—Et grand-papa ? comment est-il ? que fait-il ? Pourquoi est-il resté si longtemps sans m'écrire ? Pourquoi n'a-t-il pas encore répondu à ma dernière lettre ?

Jérôme sourit, il retrouva la petite Marguerite d'autrefois ; faisant question sur question sans donner le temps de répondre à ceux qu'elle questionnait.

—Pour vous dire la vérité, Marguerite, répondit-il, c'est moi qui lui ai conseillé de rester quelque temps sans vous écrire. Quant à votre dernière lettre, il a jugé plus prudent de m'envoyer vous chercher que d'y répondre. Vous viendrez avec moi, n'est ce pas, Marguerite ?

Elle poussa un profond soupir et jeta un regard rempli d'angoisse aux objets qui l'entourait.

—Ah ! dit elle, je ne vous attendais pas si vite... il me faudra le temps de penser..... Dieu sait que je voudrais pouvoir partir avec vous, Jérôme, et... en même temps...

—Et en même temps ? répéta-t il en la regardant fixement.

Elle détourna la tête ; il continua :

—Oh ! Marguerite ! Marguerite ! j'espérais bien certainement, après trois mois de souffrances et d'humiliations, vous trouver réveillée de la folle hallucination qui vous a conduite à votre perte. Comment pouvez-vous supporter la dégradation de la vie que vous menez ? Venez, la nuit s'approche et le froid devient de plus en plus piquant Nous pouvons tout aussi bien causer à l'abri qu'ici en plein air, n'est-ce pas ?

Quoi ! vous voudriez entrer là ? demanda Marguerite, reculant à la pensée d'introduire son cousin dans la chaumière des Gray.

—Mais certainement, répondit Jérôme, pourquoi pas ? il faut absolument que nous causions et nous ne pouvons le faire ici.

La neige tombait en s'épaississant de plus en plus. Jérôme releva le col de son manteau en grelottant.

—Quels affreux hivers dans cette Nouvelle-Angleterre ! dit-il. Ah ! Marguerite, s'il vous est possible de survivre à la honte et aux privations, ce froid terrible ne manquera pas de vous tuer.

Ils marchaient vers la chaumière pendant qu'ils parlaient. Marguerite en ouvrit la porte et fit entrer son cousin. Elle le conduisit au petit salon où elle avait été reçue après son accident. Elle rougit de mortification en voyant le regard qu'il promena sur les murs blanchis à la chaux et sur les meubles communs qui l'ornaient. Un bon feu brûlait dans la cheminée et, près de ce feu, dans ses habits de travail, se tenait le mari de Marguerite. Pauvre Marguerite ! le contraste était cruel. Elle éprouva en cet instant un mouvement de haine contre celui qui la forçait à rougir devant son cousin. Dans l'œil de ce dernier, sur sa lèvre dédaigneuse elle lut le mépris et le dédain. Et faut-il le dire ? la honte de la pauvre enfant fut complète.....

Les deux hommes se regardèrent un moment en silence ; Jérôme fit un petit salut dédaigneux, William ne salua pas du tout.

—Monsieur Gray, mon cousin Jérôme McVane, dit Marguerite.

—J'ai déja vu monsieur, répondit le jeune fermier avec la plus grande froideur.

Jérôme sans s'occuper davantage du mari de Marguerite, prit un siége, Marguerite en prit un autre, et tous deux d'un commun accord, regardèrent monsieur William Gray comme pour lui dire :

—Mais allez-vous en donc !

William, sans le moindre doute, comprit ce double regard, car une expression de détermination se répandit sur ses traits ; mais il ne se dérangea point. Si sa femme et son cousin ont quelque chose à se dire, il faudra parler devant lui ou ne pas parler du tout. Ah ! si dans ce moment les yeux de Marguerite avaient été des pistolets, la vie du pauvre William n'aurait pas valu cinq sous d'assurance. Pourtant elle n'osa point faire de scène en présence de son cousin. Elle ne pouvait pas malgré toute son audace, conduire celui-ci à sa chambre et, il n'y avait pas un seul autre coin de la maison où ils pouvaient causer en tête à tête. C'était à en devenir folle de rage, à en étouffer de colère.

Mais il fallait faire contre fortune bon cœur ; elle s'assit, les lèvres serrées, pâle de fureur et d'humiliation et vouant dans le fond de son âme, ce misérable manant à toutes les divinités infernales.

Jérôme sourit : mieux que tout autre il comprenait ce froncement de sourcils, cette expression de la bouche, cette pâleur qui recouvrait la tempête.

Toute confidence, toute conversation au sujet de l'affaire qui avait amené Jérôme à la ferme, devenaient impossibles ; ils le comprenaient tous les deux et il est assez probable que monsieur William le comprenait aussi. Le jeune avocat resta près de dix minutes, parlant à sa cousine de la neige qui tombait, du vent qui soufflait, et d'autres topiques tout aussi intéressants. Puis, il se leva et donnant une poignée de main à Marguerite, prit congé d'elle, sans même regarder William. Celui-ci ne bougea pas.

A Continuer

SERVICE A DINER

Seulement $10.00, POUR 92 MORCEAUX comprenant 6 assiettes a soupe, 12 assiettes a dîner, 12 assiettes a dejeuner, 12 bols et soucoupes ; 1 sucrier, 1 vase a la creme, 1 grand bol, 1 assiette a beurre, 12 assiettes a fruits, 3 plats couverts, 3 plats unis, 1 sauciere, 1 pot a l'eau.

Ces services proviennent directement des manufactures et sont sans égal sous le rapport de la qualité.

Salle de Variétés et Fournitures de Maisons.

532 & 534 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYDEN.

Articles pour cadeaux de Noel de toutes descriptions.